

N/REF : 3/12/2025 12H54 C:264997 I:33807

MR BRASSEUR

V/Appel du Mercredi 03/12/2025 a 12H54

**5 ALLEE DES FERMES
38700 CORENC**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 08 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 ALLEE DES FERMES - CORENC - MR BRASSEUR 06 43 60 57 85 TARIF
HORAIRE / 297.75 € TTC PAR CHEQUE

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION CUISINE BOUCHEES
SUITE INTERVENTION DE 2018 PREVOIR PASSAGE CAMERA
PREVOIR CURAGE RESEAU SUR 15 METRES REGARD EXTERIEUR
2 HABITATIONS DISTINCTS

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/12/2025 A 14H00
PREVOIR SECONDE INTERVENTION LE 08/12/2025 A 13H30

LE 08/12/2025 A 13H00
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DE LA COLONNE CUISINE EN PASSANT
PAR LA CHAMBRE, CUISINE ET REGARD EXTERIEUR
CONTROLE DE L'ÉCOULEMENT
PASSAGE CAMERA DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR
PRESENCE D'UN REGARD ENTERRÉ A 7 METRES
PRESENCE DE RACINES

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 4022276 BNP PARIBAS DU 08/12/2025 - 595,50 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff débouchage/Caméra 1h+Dépl.0 à 10km	2	270,69	541,38
TOTAL H.T.				541,38
T.V.A. a 10,00%				54,13
TOTAL T.T.C.En EURO				595,51

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN